

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1.359 rapportant la décision n° 395 du 15 mai 1943 sur les opérations de changes

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 décembre 1945

Numéro JO
n° 11 du 31/12/1945

Date du numéro
31 décembre 1945

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu les télégrammes officiels du Ministère des Colonies, n° 194 AE F2 du 9 juin 1945, et 368 AE F2 du 12 octobre 1945.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

— La décision no 395 du 15 mai 1943 relative aux opérations de changes. telle qu'elle a été modifiée par la décision n° 773 du 27 septembre 1943, est rap portée. Art. 2. — Le présent arrêté sera communique et publié partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

J. CHALVET.